

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19900 - 77ÈME ANNÉE

Les inondations aggravent la crise en Europe

Le bilan des inondations catastrophiques provoquées par de fortes pluies dans l'ouest et le sud de l'Allemagne s'est alourdi à plus de 100 morts vendredi midi, ont annoncé la police et les autorités locales. Les États fédéraux de Rhénanie-du-Nord-Westphalie et de Rhénanie-Palatinat ont été particulièrement touchés, avec respectivement 43 et 60 personnes tuées. Un grand nombre de personnes sont toujours portées disparues. Dans un district, on estime actuellement à environ 1.300 le nombre de personnes disparues, tandis qu'environ 3.500 personnes sont traitées dans des établissements de soins. « En raison de la complexité des dégâts, une évaluation finale de la situation n'est pas encore possible », a annoncé le district via Twitter.

Le bilan sera sans doute revu à la hausse à la suite d'un glissement de terrain ayant emporté plusieurs maisons, hier, près de Cologne.

Un extrait d'un article de France Infos donne un aperçu de la catastrophe :

« A Ahrweiler, plusieurs maisons se sont effondrées. Sous les décombres, la ville donne le sentiment d'avoir été victime d'un tsunami. Euskirchen, un peu plus au nord, est probablement l'une des villes les plus sinistrées, avec au moins 20 morts dénombrés sur place. Le centre-ville, d'ordinaire coquet, ressemble à un champ de ruines, les façades de maisons littéralement arrachées par les crues. Un barrage tout proche menace en outre de céder. »

En Belgique, ce sont au moins 20 morts qui sont à dénombrer en raison de pluies diluviennes qui se sont abattues sur l'Est du pays. C'est le vieux cœur industriel et francophone de la Belgique qui a été submergé par les inondations, notamment à Liège. Les pluies sont également responsables d'effondrement de maisons.

Par mesure de sécurité, les Chemins de fer belges ont annoncé l'arrêt de la desserte de tout le Sud du pays en attendant l'amélioration de la situation.

La Rhénanie du Nord et la Wallonie font partie des plus anciennes régions industrielles de l'Europe. Elles furent donc parmi les premières à polluer l'atmosphère avec des rejets massifs de gaz à effet de serre, à l'origine du réchauffement climatique qui vient de les frapper. Elles contribuèrent à faire de la Belgique et de l'Allemagne des grandes puissances avant la Première guerre mondiale. Qui aurait pu penser qu'un jour plus d'une centaine de personnes y perdraient la vie en raison de la pluie et des inondations qui ont suivi ?

Mobilisation de l'Europe pour reconstruire

Devant un phénomène climatique extrême, ces deux pays européens doivent faire face à une catastrophe humanitaire alors qu'ils sont déjà confrontés à une crise sanitaire. Ceci indique donc que la reconstruction impliquera la soli-

darité de l'Union européenne.

La reconstruction devra nécessairement tenir compte des inondations actuelles afin que dans le futur, la population puisse être protégée. Ce sont donc des sommes considérables qui devront être mobilisées dans un contexte tendu. Ce sont deux anciennes régions industrielles qui connaissent une situation sociale difficile en raison de la décision des capitalistes européens de délocaliser l'industrie de ce continent dans des régions du monde où les salaires sont plus faibles.

La Réunion concernée

La catastrophe en cours en Belgique et en Allemagne rappelle que personne n'est à l'abri d'un phénomène climatique extrême. En Europe, ce sont notamment les fortes pluies et les inondations. A La Réunion, ce sont les mêmes menaces, qui sont amplifiées par l'énergie contenue dans un cyclone tropical, marqué par de fortes rafales de vent. Là aussi, il est nécessaire de construire en tenant compte de cette menace. Car avec le réchauffement climatique, la zone d'évolution des cyclones tropicaux très intenses se rapproche de La Réunion.

M.M.

Objectif 3,5 millions de passagers pour le principal aéroport de La Réunion

67 millions d'euros de l'Europe pour Gillot

La Commission européenne a annoncé hier avoir accepté une aide de 67 millions d'euros pour l'agrandissement de l'aéroport Roland Garros situé à Gillot. Le but est de quasiment doubler le nombre de passagers pour atteindre le nombre annuel de 3,5 millions. Voici le communiqué de la Commission européenne annonçant la nouvelle.

Aujourd'hui (hier - NDLR), la Commission a approuvé un financement de 67 millions d'euros pour l'agrandissement de l'aéroport « Roland Garros » sur l'île française de La Réunion. Cet investissement du Fonds européen d'investissement régional augmentera la capacité de l'aéroport de 2,1 millions

de passagers annuels actuels à 3,5 millions et assurera d'importantes rénovations.

La commissaire à la cohésion et aux réformes, Elisa Ferreira, a déclaré : « Cet investissement vert et durable aura des retombées économiques et sociales directes pour l'île de La Réunion. Il s'agit d'un exemple clair de l'aide apportée par l'UE dans le domaine des infrastructures répondant aux objectifs du Green Deal et améliorant la connectivité des régions les plus reculées de l'UE. » L'investissement portera sur la rénovation de la zone d'arrivée des passagers, du terminal de départ, des parkings et du système de contrôle et de tri des bagages. De plus, des panneaux photovoltaïques seront

installés tandis que des moyens de ventilation naturelle seront mis en place pour réduire le recours à la climatisation.

Le projet permettra le développement de liaisons régionales et internationales de fret et de passagers afin d'accroître la compétitivité de l'aéroport et de réduire sa dépendance vis-à-vis des subventions gouvernementales. Actuellement, l'aéroport « Roland Garros » soutient plus de 18 600 emplois (6 % des emplois de l'île) et représente 4 % du PIB de l'île. Plus de 50% des usagers de l'aéroport sont des résidents locaux. On estime qu'entre 1 500 et 2 000 emplois directs et indirects seront soutenus pendant les travaux.

Soutien des BRICS à une reprise centrée sur l'humain après le COVID-19

Le Directeur général de l'Organisation internationale du Travail (OIT), Guy Ryder, se réjouit du soutien exprimé par les ministres du Travail et de l'Emploi des BRICS – le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud – en faveur de l'Appel mondial à l'action pour une reprise centrée sur l'humain après la crise du COVID-19, qui a été adopté le mois dernier par la Conférence internationale du Travail.

Qualifiant la déclaration adoptée par les ministres de « démonstration concrète en faveur d'un engagement visant à réparer les dommages causés par la crise », M. Ryder souligne que « (cet Appel à l'action) définit un programme complet afin de veiller à ce que la

reprise soit inclusive, durable et robuste, en se basant sur les Principes et droits fondamentaux au travail. Cette vision est capitale. Si nous ne nous attaquons pas aux inégalités qui ont augmenté pendant cette crise, il existe un véritable risque que ses conséquences sur le plan social et économique ne laissent des stigmates à long terme. »

L'Appel mondial à l'action pour une reprise centrée sur l'humain a été adopté à l'unanimité par les 181 États membres de l'OIT en juin 2021, lors de la Conférence internationale du Travail.

Publiée à l'issue de la réunion ministérielle virtuelle du 15 juillet 2021, la déclaration des ministres fait part de leur grande inquiétude face aux effets négatifs de la pan-

démie sur le chômage, sur les déficits en matière de travail décent et au niveau des inégalités, et affirme leur grande détermination à sortir de cette situation en allant vers des économies nationales plus fortes, des marchés du travail et des systèmes de protection sociale plus inclusifs.

Cette déclaration met en évidence quatre piliers essentiels sur lesquels doivent s'appuyer les réponses politiques à la pandémie en matière de travail et d'emploi ; promouvoir les accords en matière de sécurité sociale entre les pays des BRICS, la formalisation du marché du travail, la participation de la main d'œuvre féminine ainsi que le rôle des travailleurs des plateformes et de l'économie à la demande.

Edito

Pass sanitaire : nouvelle arme pour menacer les travailleurs du chômage

Pour convaincre la population du bien-fondé d'une stratégie qui est remise en cause par le reconfinement envisagé en Israël où la majorité de la population est vaccinée, le gouvernement veut mettre la pression sur les travailleurs en donnant une arme supplémentaire de licenciement aux patrons qui pourront exiger un Pass sanitaire à jour dans de nombreux métiers.

Deux manifestations sont annoncées aujourd'hui à La Réunion pour protester contre les mesures annoncées par l'État pour faire face à l'épidémie de coronavirus. La disposition qui concentre sans doute le plus de critiques est l'obligation de présenter un Pass sanitaire pour accéder à des lieux publics dans quelques semaines si une loi allant dans ce sens sera adopté par le Parlement.

« À partir de début août, le pass sanitaire devra être obligatoire dans les cafés, bars et restaurants, même en terrasse, mais aussi dans les centres commerciaux, les hôpitaux, les maisons de retraite. Il sera également obligatoire à bord des avions, des trains (TGV, Intercités) et cars interrégionaux pour les trajets de longue distance. Cette mesure fera l'objet d'un projet de loi qui sera examiné par le Parlement fin juillet. »

Cette disposition s'appliquera pour tous les travailleurs de ces lieux. Pour obtenir le Pass sanitaire, trois possibilités existent : il faut prouver ne pas être porteur de la COVID-19 par un certificat de guérison de la maladie, par un cycle complet de vaccination ou par un test de dépistage négatif de moins de 48 heures. En pratique, le choix est laissé entre le vaccin payé par

les cotisations des travailleurs à la Sécurité sociale, ou l'obligation de réaliser 15 tests payants par mois, facturés au moins 25 euros pour un test anti-génique, ce qui équivaut à une ponction de 300 euros par mois sur le salaire d'un travailleur d'un centre commercial, d'un bar ou d'un restaurant.

L'Agence régionale de Santé a fait le point hier sur la campagne de vaccination à La Réunion. A peine 25 % de la population peut justifier d'un schéma complet de vaccination qui donne droit à l'obtention du Pass sanitaire. Il faudra donc considérablement accélérer le rythme pour que le Pass sanitaire ne soit pas le moyen d'exclure une grande partie de la population des activités sociales.

Il est également évident que si le Pass sanitaire entre en vigueur, alors il constituera une arme supplémentaire de licenciement pour les patrons. En effet, si cette loi est adoptée, alors de nombreux métiers nécessiteront la détention d'un Pass sanitaire à jour, ce qui obligera des travailleurs à se vacciner. Tout refus sera une perte de revenu de 300 euros par mois pour payer les tests, ou alors le chômage.

Ainsi, pour convaincre la population du bien-fondé d'une stratégie qui est remise en cause par le reconfinement envisagé en Israël où la majorité de la population est vaccinée, le gouvernement met la pression sur les travailleurs en donnant les moyens à des patrons d'être des auxiliaires zélés de sa politique de casse sociale.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Zistoir pou rakonte dsi galé

« Tizan, Grandyab : lo panyé mazik » promyé morsso

Kriké ! Kraké ! La klé dan mon posh, la taye dann oute sak.

Médame, zé Mésyè, la sosyété, bonpé d'moune i koné zistoir Pti-Zan é pou mon par mi rapèl bien lo tan gramoune téi rakonte sa – dann tan l'avé poin la télé-pou amenn anou, ti dousman-ti dousman dann bra madame somèye. Donk mi sava rakonte azot zistoir-la, pou domande azot rakonte sa zot zanfan, sansa zot ti zanfan konmsa i obliye pa zistoir noute péi.

Figuir azot in zour Grandyab la soukTtizan avèk lintanssyon manze ali é oila ké li la mète lo pti marmaye dann in kaj épi i la di méshaman :

« Domin gran matin mi vien trape aou, pou manze aou an konpagni mon famiy lo dyab mwin la invite pou in bon ropa. ». Pti zan léspri lé vif é toutsuite pou toutsuite li di avèk lo dyab :

Konpèr Dyab, wi koné pa avan manz in vivan i fo wi angrèss ali bien, épi wi pirj ali pou in méyèr vyande, mé sirtou i fo wi angrèss ali bien. Si wi angrèss pa li, kossa oute famiye va panss de ou ? El va panss wi koné pa lé bone zabitide.

Grandyab la di : « kossa i lé so bone zabtide la ? É oussa wi tire in n'afèr konmsa ? Tizan i pèrde pa la karte épi li fé pou répons : Oussa mi tire sa ? Fransh

vérité, sé lo promyé fo mi antan in kozman san zonèkté konmsa ! Mésyè Grandyab, oute mazèsté, do tou tan mi koné sa é mon kaz la jamé manj in zaimo san angrèss ali é san pirj ali. Ninporte ki i koné in kékshoz konmsa é sa i étone amwin bien antande in Dyab apré koze konmsa. – é mwin k'i kroiyé ou lété in déssandan d'roi, konéssan toute bande règ lonèkté. Mwin lé déssu, déssu, déssu. Mi koze pi avèk ou, avèk in malédiké konmsa. Sorte dovan mwin !

Grandyab la kalkil in kou. Dann son tête li panss lo marmaye néna sirman rézon é son prope famiye lé riskab pa ète kontan avèk li pou manze in vyande dézyèm kategori, pétèt minm tropizyèm é li la di :

« Tizan ou va rèss dann kaj-la ziska ké ou sar bien pirjé é ké oute vyande nora fine trape lo promyé kalité. Mé mi prévien aou, kan oute vyande sar bien paré, zordi konm domin wi sava dann mon marmite. Tizan la fé in gran sourire épi li la di : « Ségnèr Grandyab wi fé amwin bonpé l'onèr... »

A suiv dézyème boutte samdi proshin.

Justin